

● Le vaste programme de classement des archives communales touche à sa fin



Jusqu'alors plutôt stocké qu'archivé, l'ensemble des dossiers de la ville était entreposé dans les greniers de la mairie, ce qui se traduisait par un manque d'efficacité dans la recherche de documents. Sachant également, rappelait Guy Vaxelaire lors d'un point d'avancement, que le maire a l'obligation de faire un état des archives à la fin d'un mandat même s'il se succède

à lui-même. La ville s'est alors engagée en octobre 2008 dans un programme de classement de ses archives.

Avec en référence des normes bien précises de classement et l'attache des Archives Départementales, Bernard Valdenaire s'est attelé à la tâche.

L'ensemble des documents de tous les services de la ville a été trié en supprimant les doubles, les brouillons et les documents destructibles après DUA, avec l'établissement d'un bordereau d'élimination visé par les Archives Départementales.

Les archives de moins de 10 ans sont désormais stockées dans un local dit de pré-archivage. Tous les ans, chaque service également formé sur la méthode, versera dans ce local ses dossiers triés.

Les archives antérieures à 1940 sont, quant à elles, déjà déposées aux Archives Départementales (21 mètres linéaires, une boîte fait 10 cm de largeur).

Les archives de 1940 à 1998 seront entreposées dans les locaux de la mairie ; elles représentent près de 800 boîtes.

C'est au cours de cette réunion de bilan en présence de Mme Chave, directrice des Archives Départementales que Bernard Valdenaire a présenté aux élus et aux responsables de service, l'état d'avancement de son travail. «Un énorme travail» a reconnu Mme Chave.

● Un nouveau départ pour Catherine Marchesin-Pierre

Catherine Marchesin-Pierre a quitté ses fonctions de responsable du service communication à la ville de La Bresse où elle était en poste depuis un peu plus de douze ans. Elle a en effet souhaité faire évoluer sa carrière dans la fonction publique. Elle va désormais occuper un poste à la direction du Conseil Général des Côtes d'Armor. A l'occasion de son départ, la municipalité a organisé une petite réception en présence des élus, du personnel communal et des représentants de l'association du Groupement d'Action Social du Personnel Communal que présidait Catherine.



Recrutée en 1998 suite à un audit sur le fonctionnement de la commune, ses missions se sont alors portées sur le bulletin municipal, la recherche d'un logo et la mise en place d'événementiels. Une équipe s'est ensuite constituée autour de l'animation et de la communication.

Au cours de cette réception, M. Le Maire a rappelé l'évolution de la carrière de Catherine et des missions dont elle a eu la charge.

Quant à Catherine, non sans émotion, elle a retracé les douze années passées à la mairie de La Bresse, avec notamment en 2003 la mise en place du service communication avec des missions d'animation.

Enfin, elle remerciait ses collaborateurs et M. le maire pour lui avoir donné sa chance en 1998. Souhaitons à Catherine, une pleine réussite dans ses futures fonctions.



Régie Municipale d'Electricité

● Médaille d'or à la RME

Lors de la Saint Eloi, fête annuelle de la RME, une rare distinction fut remise par M. le maire devant tous ceux qui font ou ont fait « la régie ».

C'est dans un restaurant de La Bresse que tous se donnèrent rendez-vous pour ce moment symbolique.

En effet, Mme Catherine Comoli s'est vu décerner par l'Association Nationale des Régies la médaille d'or pour 35 années de service.

Entrée en 1974 comme agent administratif, elle est depuis 2009 cadre administratif, un long parcours où Catherine a montré tout son savoir-faire, toute sa rigueur, toute sa gentillesse mais aussi toute sa motivation «pour la régie municipale» service public de proximité.



M. le maire salua et remercia Catherine, véritable mémoire d'un digne passé mais pleine «d'énergie» pour demain.

Le président et tous les membres présents se joignirent à ces félicitations et Catherine adressa un joli message plein de sensibilité et d'humour où la RME est Rapide-Méthodique-Efficace mais aussi « je Rassure Mes Elus » !

Jean-Pierre SAVOYE, Adjoint délégué

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
M. Guy VAXELAIRE - Maire Affaires générales, affaires économiques, Emploi, Finances, Personnel communal	Lundi et vendredi sur rendez-vous					
Mme Liliane MENGIN - Adjointe Ressources humaines - Démarche qualité - Formation - Festival de sculpture - Jumelage coopération/échanges - Communication - Animation						9h à 11h
M. Alain LEMAIRE - Adjoint Tourisme - OTL - Piscine - Camping Centrale de réservation - Ski de fond Patinoire - Commission de sécurité sur les pistes					16h30 à 17h30	
Mme Francine GAILLET - Adjointe Finances - Marchés publics - Affaires économiques - Achats - Assurances - Budget - Subventions - Commissions d'appel d'offres - Délégations de services publics	9h à 11h					
M. Jean-Pierre SAVOYE - Adjoint Sport - Affaires scolaires - Développement durable - R.M.E.				9h à 11h		
Mme Marie-Thérèse JEANPIERRE - Adjointe Agriculture - Forêt - Gestion de l'espace - Environnement - Embellissement - Maisons fleuries		14h à 16h				
M. Michel HUGUEL - Adjoint Urbanisme - Bâtiments - Terrains - PLU - Lotissements - Réglementation marché - Cimetière - Interlocuteur Sapeurs - Pompiers et Associations Patriotiques - Commission de sécurité		9h à 11h				
Mme Claudine VINCENT-VIRY - Adjointe CCAS - Affaires sociales - Maisons de retraite - Services à la population - Logements - Suivi situation emploi - Recrutement					9h à 11h	
M. Claude THIRARD - Adjoint Commission terrains - Voirie - Circulation - Déneigement - Réseaux d'eau - Chaufferies bois - STM - Carrières			16h à 18h			

Tout contact avec un autre élu conseiller municipal peut se faire en mairie. **Services communaux de permanence** : en dehors des heures d'ouverture des services, une permanence est assurée par les Services Techniques Municipaux pour répondre à des urgences : l'eau, l'assainissement, la circulation, le déneigement, la voirie.

Téléphone :

Mairie : 03.29.25.40.21 - Heures d'ouverture des bureaux au public : Lundi au Vendredi : 9 h. à 12 h. 15 et de 14 h. à 17 h. Samedi : 9 h. à 12 h.

Services techniques municipaux : 03.29.25.53.89

Urgences Itineris : 06.08.23.56.53

Urgences bâtiments : 06.07.96.51.26

Heures d'ouverture des bureaux au public :

Lundi au Vendredi : 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Services Urbanisme et Gestion du Patrimoine : 03.29.25.53.89

Permanence de 9 h. à 12 h. du lundi au vendredi. Sur rendez-vous (de 14 h. à 17 h.) les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Régie Municipale d'Electricité : 03.29.25.54.00

Urgences Itineris : 06.08.73.07.15

Heures d'ouverture des bureaux au public :

Lundi au Vendredi : 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement : 03.29.62.54.21

24 rue de la 3^{ème} DIA - 88310 Cornimont - Permanence : 06.70.55.91.53

Communauté de Communes de la Haute Moselotte : 03.29.24.02.88 - Fax : 03.29.24.25.47

24 rue de la 3^{ème} DIA - 88310 Cornimont - Heures d'ouverture au public : Du lundi au jeudi : de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. à 17 h. - Le vendredi de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. à 16 h.

Espace INFO ENERGIE de Saint-Dié

89 rue d'Alsace 88 100 SAINT-DIE - T : 03 29 55 34 15 - F : 03 29 55 46 69

mail : eie.saintdie@free.fr

Sapeurs-Pompiers : 18 Police-Gendarmerie : 17

Par ailleurs, complémentarément à la disponibilité du maire, chaque membre de la municipalité assure à tour de rôle un week-end de permanence.

Michel HUGUEL 11/17 janvier
Claude THIRARD 25/31 janvier
Alaine LEMAIRE 8/14 février
Claudine VINCENT-VIRY 18/24 janvier
Liliane MENGIN 1^{er}/7 février
Francine GAILLET 15/21 février

En cas de non-réponse au domicile de l'adjoint, n° Itineris urgence : 06.08.57.51.94

● Conseil des enfants

Action du conseil des enfants en faveur de l'UNICEF

Nos jeunes conseillers sont une bonne équipe ! Et quand il s'agit de faire une action, la plupart répondent à l'appel. Ainsi, lors du Marché d'Hiver, la vente de papier cadeaux pour l'UNICEF a rapporté plus de 130 euros, somme qui sera destinée aux vaccinations des enfants dans les pays tropicaux.



Et pour ne pas rester "ignorants" sur la question, ils iront en février à Bussang, au théâtre avec leurs voisins et collègues de Cornimont, pour connaître **LE PRIX DU PAIN**.

Anka KRIZMANIC, conseillère municipale déléguée

